



Union  
Francophone  
des **Associations**  
**de Parents**  
de l'Enseignement  
Catholique

# PLAN STRATEGIQUE 2022 – 2027

MARS 2022



Avec le soutien du Ministère  
de la Fédération Wallonie-Bruxelles



## Sommaire

|  |    |
|--|----|
| Préambule .....  | 4  |
| Élaboration et évaluation du plan stratégique.....   | 5  |
| • 1. Note méthodologique .....   | 5  |
| • 2. L'évaluation du plan stratégique : .....  | 5  |
| Plan stratégique.....  | 6  |
| • Notre identité .....   | 6  |
| • Notre vision .....   | 6  |
| • Nos valeurs .....  | 6  |
| • Nos missions .....   | 7  |
| Plan opérationnel - Renforcer et développer l'UFAPEC .....                                     | 9  |
| • Axe stratégique 1 : Maintenir nos activités actuelles.....                                   | 9  |
| • Axe stratégique 2 : Renforcer notre relation avec les parents et les associations de parents | 9  |
| • Axe stratégique 3 : Peser plus lourd dans les décisions concernant l'école .....             | 10 |



## Préambule

À chaque échéance électorale, l'UFAPEC publie son *Mémoire* qui reprend, après des mois de travail en groupe, les positions et revendications adoptées par notre assemblée générale. Ces positions et revendications sont l'essentiel de ce que nous voulons voir adopté par les responsables politiques pour que l'école de nos enfants soit toujours davantage un espace bienveillant et libre, ouvert à tous, qui favorise non seulement épanouissement et réussite scolaire de chaque élève, mais promeuve aussi la participation de toutes les personnes qui font la communauté scolaire : pouvoir organisateur (PO), direction, équipe pédagogique et éducative, élèves, parents... En effet, ces derniers sont l'un de ces acteurs majeurs et doivent pouvoir trouver un espace de partenariat constructif et coéducatif avec tous les autres qui font l'école.

À la source des *Mémoires*, on retrouve les valeurs fondamentales de l'UFAPEC, telles qu'elles sont exprimées dans *Mission de l'école chrétienne*, le projet de l'école catholique et dans les statuts adoptés par l'assemblée générale.

L'ensemble de ces textes prennent vie dans l'action menée par les parents engagés aux différents niveaux de l'UFAPEC et par les membres du secrétariat général. Pour aider chacun dans son action, il a semblé utile de définir un plan stratégique et opérationnel qui permette de poursuivre les objectifs fixés. Ce plan, construit collectivement, doit éclairer, pour cinq ans, l'investissement de chacune et chacun. Celui qui est adopté aujourd'hui nous guidera donc jusqu'à l'horizon de 2027.

C'est ensemble que nous ferons croître notre influence et que nous pourrons réaliser au mieux nos missions, celles reçues officiellement et celles que nous nous donnons. Nous ne doutons pas un instant que telle est la volonté de tous !

Catherine Alloin  
Présidente

Bernard Hubien  
Secrétaire général

## Élaboration et évaluation du plan stratégique

### • 1. Note méthodologique

Nos effectifs et budgets étant limités, voici les différentes étapes de l'élaboration du plan stratégique 2022-2027



**Étape 1 :** Élaboration d'un groupe de travail composé de membres du conseil d'administration, du secrétariat général et de l'assemblée générale. À partir d'une première esquisse rédigée par le secrétaire général, le groupe de travail a élaboré une structure plus détaillée comprenant non seulement des axes stratégiques, mais également des objectifs stratégiques pour chaque axe et leur opérationnalisation en actions-tâches.

**Étape 2 :** Une analyse SWOT sur l'UFAPEC fut effectuée dans un premier temps par l'équipe et dans un deuxième temps par les membres de l'assemblée générale. Cette opération a permis d'identifier comment notre organisation est perçue tant dans ses forces et ses faiblesses que dans les opportunités et les menaces qu'elle rencontre.

**Étape 3 :** Une fois le plan stratégique terminé par le groupe de travail, le plan stratégique a fait l'objet d'une consultation auprès de toute l'équipe du secrétariat général de l'UFAPEC.

**Étape 4 :** C'est ensuite au conseil d'administration tout entier que le plan stratégique est passé à la loupe.

**Étape 5 :** In fine, après la consultation, le plan stratégique 2022-2027 a été adopté par l'assemblée générale.

### • 2. L'évaluation du plan stratégique :

Suivi du plan, processus qui décrit l'évaluation des mi-parcours et en finale. Celle-ci sera préparée en groupe de travail et prendra en considération les réalités de terrain.

**Tous les ans** > baromètre annuel : secrétariat général et organe d'administration se retrouvent une fois par an pour lister les highs et lows, les forces et dysfonctionnements. Pour chaque objectif, trois points marquants sont à communiquer à l'AG.

**3<sup>e</sup> année** > baromètre à mi-parcours : secrétariat général, organe d'administration et assemblée générale se retrouvent afin de préparer les highs et lows, les forces et dysfonctionnements.

**5<sup>e</sup> année** > évaluation globale et préparation du plan suivant dans la dernière année du plan stratégique.



## Plan stratégique

- Notre identité

L'**UFAPEC**, instituée le 12 mars 1956 pour défendre les points de vue des parents de l'enseignement libre catholique dans ce qu'on a appelé la « guerre scolaire », veut continuer à **fédérer parents et associations de parents en tant qu'acteurs majeurs de l'école**. Elle vise à relayer et exprimer ce que pensent ces parents et associations de parents sur les questions liées à l'école et à ses développements. Elle veut le faire en tout lieu où c'est possible.

L'UFAPEC a été reconnue le 30 avril 2009 comme **l'organisation représentative des parents et associations de parents d'élèves de l'enseignement catholique** par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- Notre vision

Notre vision est l'élément moteur de notre association. Elle guide nos actions, notre travail et va mobiliser nos équipes et nos membres. Elle représente l'image inspiratrice d'un état souhaité à un moment précis dans le futur. Elle est synthétisée par la phrase clef :

**Parents, partenaires d'une école libre où tous s'épanouissent**

Cette vision est le point de départ de la planification stratégique de l'UFAPEC qui répond à la question : nos valeurs, nos missions et nos objectifs permettent-ils de contribuer à la réalisation de notre vision ?

- Nos valeurs

L'UFAPEC promeut la **participation parentale** dans la perspective d'un partenariat avec l'école **incluant tous les parents**, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles ou économiques, en **priviliégiant celles et ceux qui sont les plus fragilisés**, tant dans leur situation personnelle que dans la situation de l'école de leurs enfants. Dans cette perspective, elle réalise en amont lorsque cela s'avère nécessaire, une sensibilisation des parents via un soutien à la parentalité, une mise en confiance dans leur rôle de parent, dans leur rôle d'éducateur et rôle d'acteur scolaire. Et ensuite elle favorise la dynamique associative en soutenant la création et la vie des associations de parents et leur engagement pour le bien-être et l'épanouissement de tous les acteurs de l'école, et des élèves en particulier. Elle veut aussi apporter son soutien à la représentation parentale dans les conseils de participation.

L'UFAPEC tient également à défendre **une école qui inclut tous les enfants**, quels qu'ils soient, et qui concourt à la réussite de leurs parcours scolaires, par une attention particulière aux besoins de chacun d'eux et en mettant en œuvre les réponses individuelles et collectives nécessaires.



L'UFAPEC soutient également que **l'équité**, plus que l'égalité, peut faire de l'école un lieu où chaque enfant trouve au moins le cadre nécessaire à son parcours scolaire.

L'UFAPEC veut être à **l'écoute des parents** et des associations de parents, de leurs questions, de leurs attentes, de leurs points de vue, dans une attitude empathique, bienveillante et personnalisée. Elle essaye d'y répondre avec rigueur et objectivité.

**L'UFAPEC** enracine son action dans les valeurs, missions et traditions **chrétiennes de l'enseignement** reprises dans *Mission de l'École chrétienne*<sup>1</sup>.

## • Nos missions

L'UFAPEC est un facilitateur des bonnes relations, tant individuelles que collectives, entre les familles et l'école. Ces relations constructives sont, selon nous, un élément indispensable à la réussite scolaire de tous les enfants.

### 1.1. UFAPEC = organisation représentative des parents et des associations de parents d'élèves de l'enseignement catholique

L'UFAPEC, par sa reconnaissance comme organisation représentative reçoit également des missions spécifiques.

« Les organisations représentatives des parents d'élèves ont des missions qui s'adressent à tout le public scolaire :

1. défendre et promouvoir les **intérêts de tous les élèves** ;
2. susciter la **participation active de tous les parents** en vue de leur permettre de jouer pleinement leur rôle de citoyens actifs et responsables au sein de la société et des écoles ;
3. assurer la **circulation de l'information** auprès et en provenance des parents et des associations de parents ;
4. proposer à tous les parents des **formations spécifiques** en vue de leur permettre de jouer pleinement leur rôle de représentants de parents ;
5. exercer une **mission de conciliation**, en cas de non-respect des articles du code de l'enseignement<sup>2</sup>, ou en cas de difficulté en ce qui concerne le fonctionnement d'une association de parents<sup>3</sup>.

Elle est mandatée pour représenter les parents et associations de parents dans les structures officielles liées à l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française).

Elle défend le projet de l'enseignement catholique et le droit constitutionnel des parents à choisir le réseau de l'école de leur(s) enfant(s).

Elle récolte l'avis des parents afin de construire et consolider ses positions.

<sup>1</sup> Cf. [https://www.ufapec.be/files/files/outils\\_brochures/publication-ressources/2021-06-Missions-Ecole-Chretienne.pdf](https://www.ufapec.be/files/files/outils_brochures/publication-ressources/2021-06-Missions-Ecole-Chretienne.pdf)

<sup>2</sup> Code de l'enseignement 1.5.3-11 à 1.5.3-15 et 1.5.3-2, § 5. Cf. annexe 2.

<sup>3</sup> Code de l'enseignement article 1.6.6-2. § 1<sup>er</sup>. Cf. annexe 3.



Elle participe à la création et soutient les associations de parents et favorise les échanges entre elles.

### **1.2. UFAPEC = organisation d'éducation permanente**

L'UFAPEC, comme organisation d'éducation Permanente participe à

1. l'analyse critique de la société
2. la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives
3. le développement de la citoyenneté active
4. l'exercice des droits civils et politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux des parents

Cette éducation permanente, inscrite dans l'axe 3, se traduit par la production d'études et d'analyses. Celles-ci se déploient au moyen d'animations à destination des acteurs scolaires<sup>4</sup>.

### **1.3. UFAPEC = organisation qui participe aux décisions concernant l'école**

L'UFAPEC rappelle que les parents sont des acteurs scolaires à part entière. Même si la place des parents est aujourd'hui reconnue<sup>5</sup> officiellement dans les textes législatifs, le renforcement et l'acceptation de cette place par tous (monde politique, acteurs de l'enseignement et aussi parents) reste à travailler. L'UFAPEC entend renforcer cette position.

Comme acteur scolaire, l'UFAPEC défend les préoccupations, les attentes et revendications des parents et associations de parents auprès des pouvoirs politiques. Sans privilégier l'un ou l'autre, elle s'adresse à l'ensemble des partis démocratiques représentés au parlement de la communauté française et relaye auprès d'eux les positionnements adoptés.

Par son appartenance au conseil général de l'enseignement catholique (CoGEC), comme organisation constitutive de ce conseil, l'UFAPEC défend les positions des parents et associations de parents dans des structures propres à l'enseignement catholique.

L'UFAPEC met son pouvoir d'influence et de négociation au service des parents et associations de parents en défendant une vision concertée de l'Enseignement.

---

<sup>4</sup> Pour connaître les textes réglementaires, cf.

<http://www.educationpermanente.cfwb.be/index.php?id=558>

<sup>5</sup> Initialement inscrite dans le décret Missions de 1997 et le décret AP de 2009, cette reconnaissance figure à l'article 1.6.6-1. § 1<sup>er</sup> du code de l'enseignement. Cf. annexe 2

« Les organisations représentatives des parents et associations de parents d'élèves sont :

1° la Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel (FAPEO) pour les écoles officielles ;  
2° l'Union francophone des associations de parents de l'enseignement catholique (UFAPEC) pour les écoles libres catholiques. »

---





## Plan opérationnel - Renforcer et développer l'UFAPEC

Feuille de route des axes et des objectifs à accomplir pour réaliser le plan stratégique

- **Axe stratégique 1 : Maintenir nos activités actuelles**

**Objectif 1 – Maintenir les activités liées à nos subventionnements publics**

**Objectif 2 – Augmenter nos forces vives**

L'UFAPEC cherchera des moyens d'impliquer d'autres personnes à l'aider (détaché, plan Rosetta, bénévoles, étudiant, stagiaires...) dans ses missions (analyses et études, mandats, organisation de soirées d'informations, salons ...)

**Objectif 3 – Optimiser le temps pour chacune des tâches en gardant la même qualité de travail**

**Objectif 4 – Augmenter nos recettes**

Avec l'augmentation de l'ancienneté de l'équipe (partiellement compensée par l'indexation des subventions), l'UFAPEC risque de ne plus pouvoir assurer ses missions avec le même nombre de personnes payées.

- **Axe stratégique 2 : Renforcer notre relation avec les parents et les associations de parents**

**Objectif 1 - Renforcer l'image de l'UFAPEC et asseoir davantage la crédibilité et le professionnalisme de l'association**

**Objectif 2 - Augmenter notre représentativité**

**Objectif 3 – Adapter la communication**

**Objectif 4 - Être au plus proche du terrain**

**Objectif 5 – Servir de courroie de transmission entre Associations de Parents**

**Objectif 6 – Renforcer les liens entre les équipes qui composent l'UFAPEC (secrétariat général, AG, OA, mandataires, bénévoles)**



- **Axe stratégique 3 : Peser plus lourd dans les décisions concernant l'école**

**Objectif 1 - Assurer les mandats**

Avoir des mandataires opérationnels dans la majorité des mandats de l'UFAPEC

**Objectif 2 – Maintenir de bonnes relations avec le monde politique**

**Objectif 3 – Participer à l'évolution de la législation**